FEUX DE FORETS / LES FEUX URBAINS

Enquête et propositions par les élus du Conseil Général des Collégiens du Bassin de Marseille (Aubagne-La Ciotat)

L'année dernière, nous les élus du Conseils Général des Collégiens du Bassin de Marseille(Aubagne-La Ciotat), avons choisi le projet « Feux de forêts, feux urbains ». En effet, habitant une région possédant un très grand patrimoine forestier, nous sommes vite concernés par ce fléau. Proches encore du grand incendie qui a ravagé les collines du nord de Marseille, nous supposions un manque de moyens, de matériels, de personnels dans certaines casernes. Nous voulons donc essayer de faire évoluer la situation.

Nous avons débuté notre enquête auprès des principaux acteurs de la protection de la forêt et de la ville contre l'incendie : les pompiers. Nous nous sommes rendus dans les casernes d'Auriol, Aubagne, Cassis, Ceyreste, Gémenos, Roquevaire, ainsi que dans deux autres de Marseille. Nous avons constitué un dossier pour chacune d'elles.

Nous ne connaissions rien des pompiers, il a fallu nous renseigner sur leurs actions pour constituer un questionnaire convenable.

Nous avons donc visité la caserne de la Ciotat. Les sapeurs-pompiers nous ont expliqué leur tâches et leurs interventions, nous avons compris quelle était l'utilité de leurs locaux, vu leurs engins. Ils nous ont même présenté un exercice de mise en position face au feu. Le chef de corps a ensuite accepté notre invitation au collège des Matagots pour répondre à notre curiosité. Un cadet est venu parler de ses activités. Bref, tout un monde de volontariat, souvent de bénévolat, s'est révélé à nous.

Les tâches multiples des pompiers sont vitales. Nous en avons pris rapidement conscience. Qui n'a pas eu à faire appel à eux ou ne les a pas vu intervenir ? Qui ne s'est pas désolé devant le spectacle lunaire d'un lendemain d'incendie ?

Nous avons été enthousiasmé à l'idée de pouvoir œuvrer en leur faveur. Depuis la départementalisation récente des Services d'Incendie et de Secours (S.D.I.S.), le Conseil d'Administration du S.D.I.S. centralise les décisions qui concernent l'organisation des secours. Nous sommes donc particulièrement bien placés pour proposer aux élus adultes des améliorations possibles.

Nous ne présumons pas que les services du Conseil Général font mal leur travail, loin de nous cette idée. Simplement, nous savons que les budgets sont votés par les élus départementaux. Si nous arrivons à les sensibiliser par notre recherche, notre démarche citoyenne aura été un franc succès !
Etre une force de proposition nous obligeait à prendre des renseignements sérieux. Nous avons donc élaboré un questionnaire le plus complet possible, mais aussi le plus ouvert possible pour que nos pompiers puissent s'exprimer librement sur leur conditions de travail.

C'est ainsi que nous avons pu constater avec satisfaction que ces personnes, entre les mains desquelles nous remettons parfois notre vie, sont tous des passionnés, et des passionnés compétents !

Ils nous ont tous bien reçu et nous les en remercions.

Les personnes qui ont eu la gentillesse de nous recevoir et de répondre à nos questions sont des professionnels, ils travaillent pour les services publics, et à ce titre ont un devoir de réserve. Les questions n'ont parfois pas eu de réponse. Certains silences sont parlants ; d'autres ne sont dus qu'au fait que des réponses avaient été formulées à la suite de questions précédentes.

Les marins pompiers travaillent avec le ministère de la Défense et sont soumis à une obligation de réserve encore plus stricte. Avoir toutes les réponses s'est révélé impossible et nous comprenons très biens la nature de cette obstacle. Les marins-pompiers ont eu la grande gentillesse de venir nous voir, eux aussi, pour nous présenter leur corps et répondre à nos questions. Nos résultats sont donc ceux des sapeurs-pompiers. Nous avons vu seulement qu'il y a peu de différences avec les marins-pompiers de Marseille.

Professeur Coordonnateur : M. Jean Marc VAILLANT – Collège siège : Les Matagots La Ciotat.
Animateur Francas : Melle Brunas

COLLEGES	**COMMUNES**
JOLIOT-CURIE FREDERIC	AUBAGNE
LAKANAL JOSEPH	AUBAGNE
LOU GARLABAN	AUBAGNE
UBELKA	AURIOL
GORGUETTES (LES)	CASSIS
JAURES JEAN	LA CIOTAT
MATAGOTS (LES)	LA CIOTAT
VIREBELLE	LA CIOTAT
LA FONTAINE JEAN (DE)	GEMENOS
PASTEUR LOUIS	MARSEILLE 09
VALLON DE TOULOUSE	MARSEILLE 09
BARTAVELLES (LES)	MARSEILLE 10
PONT DE VIVAUX	MARSEILLE 10
ROLLAND ROMAIN	MARSEILLE 10
SCOTTO VINCENT	MARSEILLE 10
CHATEAU FORBIN	MARSEILLE 11
RUISSATEL (LE)	MARSEILLE 11
VILLON FRANCOIS	MARSEILLE 11
ARMAND LOUIS	MARSEILLE 12
CAILLOLS (LES)	MARSEILLE 12
MILHAUD DARIUS	MARSEILLE 12
ARAGON LOUIS	ROQUEVAIRE